



22 - Côtes d'Armor

06 08 62 39 43

1 Rue Théodule Ribot
22 000 SAINT BRIEUC

Des professeurs des écoles au collège pour rattraper le retard accumulé par les élèves à l'entrée en 6^{ème} ???

Il y a quelques semaines le Ministre de l'Education nationale qualifiait le collège d' "homme malade" du système éducatif... Les résultats des évaluations nationales mettent en avant un niveau qui serait insuffisant, en français et en maths, à l'entrée en sixième.

Il y a quelques jours une étude du ministère confirmait officiellement que **le nombre d'élèves dans les classes en France est bien supérieur à la moyenne des autres pays de l'Union européenne**. Ajoutons la toute récente déclaration du ministre, annonçant que **15 millions d'heures d'enseignement sont perdues chaque année** en raison de remplacements non assurés... C'est abyssal, catastrophique...

Le Ministre a trouvé la "solution miracle" : déployer des enseignants du premier degré sur des établissements du secondaire, en plus de leur service, pour faire du soutien scolaire. Ce n'est ni réaliste ni suffisant vu l'ampleur des défis.

Les élèves français sont ceux qui bénéficient du moins de journées d'école par an mais des journées les plus chargées. Comment les enfants pourraient-ils rattraper les retards accumulés sans alourdir encore leurs journées ?

Au lieu de faire du rattrapage à l'entrée en 6^{ème}, il faut donner les moyens à l'école maternelle et élémentaire de remplir leurs missions !

Cela est vital également pour le collège et le lycée. Les élèves accumulent les retards parce qu'ils sont dans des classes surchargées, que leurs enseignants ne sont pas remplacés (voire pas affectés du tout depuis septembre 2022), et que tous les personnels (infirmiers et médecins scolaires, assistantes sociales, réseaux d'aide, assistants d'éducation, centres de prise en charge...) manquent aussi cruellement, pour prendre en charge les enfants à besoins éducatifs particuliers ainsi que l'ensemble des élèves.

La FCPE 22 aimerait voir le ministère réagir avec plus de force et agir avec plus de moyens face à tous ces constats accablants !

Quand le bateau prend l'eau de toutes parts, il ne faut pas se contenter d'écoper, il faut entamer le chantier du grand carénage !

> La FCPE 22 demande une baisse immédiate et significative des effectifs dans toutes les classes, ce n'est pas un luxe mais juste indispensable !

> La FCPE 22 attend le recrutement massif d'enseignants et de personnels de vie scolaire, médicaux et sociaux dans et hors les établissements scolaires pour enseigner, encadrer et accompagner les élèves dans leurs apprentissages et leur bien-être.

Imaginer l'école du futur commence par changer l'école d'aujourd'hui!

Contact presse : Gwenaél ARZUR (porte-parole), 06 08 62 39 43

À propos de la FCPE

La FCPE est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, présente sur l'ensemble du territoire. Première fédération de parents d'élèves, la FCPE participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents auprès des institutions et des pouvoirs publics. Quelque 1 300 000 parents ont voté pour elle aux dernières élections scolaires.